

Avant-propos

Vous avez en main le rapport annuel 2006 de l'INAMI: nous vous remercions de prendre le temps de le parcourir.

Pour 2006, nous pourrions parler d'un rapport à lire à pile ou face.

Côté pile: le contenu et sa présentation

Nous avons repensé le contenu pour vous livrer essentiellement des informations en rapport avec l'assurance soins de santé et indemnités, selon 3 modalités principales:

- l'évolution de l'assurance en 2006 (partie 3)
- les exposés thématiques, avec l'analyse de quelques sujets du secteur maladie ou indemnités (partie 4)
- les données statistiques, avec quelques chiffres-clés mis en perspective, et plus de commentaires relatifs aux évolutions (partie 5).

Nous avons donc réorienté notre rapport annuel en le concentrant sur notre "core business" (nos missions) plutôt que sur notre fonctionnement.

C'est un choix posé en supposant ce qu'est l'intérêt premier du lecteur potentiel ou du public-cible de ce rapport annuel: suivre l'évolution du secteur des soins de santé et indemnités, rapidement par quelques chiffres-clés, plus techniquement par les évolutions réglementaires ou plus attentivement par l'analyse approfondie de quelques sujets du secteur maladie ou indemnités.

Ce rapport annuel s'appuie aussi sur d'autres sources consultables par le lecteur qui souhaite aller plus loin:

- la partie 6 avec des études et publications 2006, publiées sur le site internet
- des renvois au gré des pages vers notre site internet (www.inami.be) pour des informations plus complètes (notamment les statistiques).

Un rapport est forcément un cliché à un moment donné. L'évolution se poursuit et l'information "on-line" permet de la suivre, d'attirer l'attention sur des éléments plus ponctuels et de suivre l'actualité.

Côté face: quelques faits marquants en 2006

La partie 3, qui reprend l'évolution législative et réglementaire, est évidemment la partie du rapport qui suit véritablement à la trace la grande majorité des éléments importants survenus en 2006 dans notre secteur.

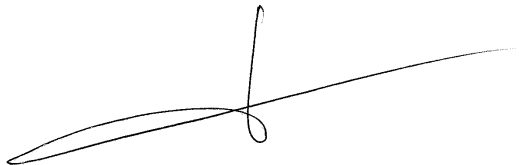
Grandes réformes, petits changements, grands accords ou bons arrangements: toute évolution se traduit presque toujours en tout ou en partie dans un texte juridique... A la lecture, chacun pourra reconstituer l'année 2006 et faire sa propre hiérarchie des éléments ou des événements.

Ceci étant, comme chaque année, on peut aussi voir au-delà de la formalisation juridique, tout le travail réalisé par les divers acteurs du secteur des soins de santé et indemnités: le politique bien entendu, exécutif ou législatif. Les partenaires sociaux notamment via le budget. Les organismes assureurs et les dispensateurs de soins dans les grands accords comme dans la gestion quotidienne. Et enfin l'ensemble du personnel de l'INAMI et les autres acteurs publics avec qui nous travaillons (Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), Services publics fédéraux, autres Institutions publiques de sécurité sociale...).

Au tableau des faits marquants, on ne peut évidemment pas passer sous silence le nouvel accord médico-mutualiste 2006-2007 et les élections médicales.

Quelques exemples de l'action de l'INAMI en 2006 sont les différentes améliorations ou protections renforcées en matière d'accessibilité financière (via les bénéficiaires de l'intervention majorée ou le maximum à facturer), la forfaitarisation des médicaments en hôpital, l'attention en matière de maladies chroniques et notamment de fatigue chronique, la nouvelle loi réorganisant en profondeur l'action du Service d'évaluation et de contrôle médicaux (SECM), la réorganisation des aides à la mobilité, les conséquences du pacte de génération sur le secteur "indemnités" (voir la partie 4 "Exposés thématiques").

Il nous reste à vous souhaiter une bonne lecture et à vous laisser vous faire votre propre opinion tant sur le fond que sur la forme. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques afin d'améliorer sans cesse cet important outil de communication que constitue ce rapport annuel.



Jo DE COCK
Administrateur Général



Benoît COLLIN
Administrateur Général Adjoint